



MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 9 Juillet 2020

Activités Postales et de Télécommunications

LÀ, OÙ LA CGT EST ORGANISÉE SUR LE LIEU DE TRAVAIL, ÇA LUTTE, ÇA GAGNE, ÇA SE RENFORCE

S'il était encore nécessaire de le démontrer, là, où la CGT existe et est organisée, des revendications à partir des réalités quotidiennes du travail sont élaborées, ses propositions sont mises en débat, débattues sur le lieu de travail et portées sous diverses formes d'actions décidées par les salariés qui obtiennent des avancées et renforcent la CGT afin d'être encore plus nombreux et plus forts.

Aucune avancée n'est obtenue sans l'action des salariés. Une augmentation de salaire, l'attribution d'une prime ou son augmentation, la transformation d'emplois précaires en CDI, l'amélioration des conditions de travail... sont toujours la résultante de la mobilisation des salariés ; cela n'est jamais une décision propre à l'entreprise pour faire plaisir aux salariés.

Durant toute la période de confinement, la CGT s'est mobilisée avec les salariés afin que des mesures soient

prises afin de protéger les salariés et qu'il n'y ait pas de conséquences sur les droits et garanties des salariés que ce soit en termes de congés, salaires, télétravail...

Nos directions sont d'ailleurs revanchardes et s'appuient sur la diversité des situations pour tenter d'opposer les salariés entre eux, entretenir la division, le moyen d'éviter que les salariés se rassemblent autour de leurs intérêts communs.

L'organisation CGT sur le lieu de travail est un des moyens de dépasser cette difficulté afin de rassembler les salariés autour de leurs attentes immédiates et communes à l'exemple de la prime de 1000€ pour toutes et tous, l'augmentation générale des salaires, l'amélioration des conditions de travail, la transformation des emplois CDD, intérimaires... en CDI...

LA CGT EST UN OUTIL QUI RÉUNIT L'ENSEMBLE DES SALARIÉS POUR REVENDIQUER

LÀ OÙ LA CGT EST PRÉSENTE,
LES SALARIÉS GAGNENT DES AVANCÉES POUR LES SALARIÉS.

DES PREUVES, EN VOILÀ ➔

Protelco

Les demandes faites tant sur les mesures de prévention, que sur les conditions de travail et le contact avec les usagers **ont été honorées.**

DOCAPOSTE

les salariés en chômage partiel ont continué à percevoir leur salaire à **100% !**

Bouygues et pour le pôle télécom du groupe Altice :

Neutralisation et prise en compte de la situation de crise dans la fixation des objectifs.

La CGT n'a eu de cesse de défendre l'ensemble des salariés et continue de le faire. Elle a notamment interpellé les donneurs d'ordre afin qu'ils prennent leur responsabilité que ce soit en France mais aussi au niveau international afin qu'aucun salarié ne fasse les frais de la crise. Par ailleurs, nous proposons la neutralisation des dividendes et sommes intervenus auprès de différentes entreprises en ce sens afin qu'ils soient consacrés au développement des droits et garanties des salariés.

Mobilisons-nous pour que notre travail soit reconnu et nos droits respectés.

Plate-forme de Préparation et Distribution Courrier de Thionville (57)

Après 3 jours de mobilisation le personnel obtient

- > 11 renforts au colis, c'est 11 intérimaires dont les contrats ont été reconduits
- > des paiements d'heures supplémentaires ont été effectués alors que la DSCC affirmait la veille, vouloir les limiter
- > 10 à 12 agents bénéficieront de l'aide à la restauration de 5 €/j.
- > les demandes de révision de tournées seront étudiées.
- > aucune sécable organisationnelle mise en place depuis le début de la nouvelle organisation.

Centre courrier/colis Novaxud (72)

ils ont lutté, ils ont gagné : les renforts seront désactivés le mardi et mercredi exclusivement. La demande de rééquilibrage de la tournée renfort sera examinée par l'OA avec la contribution du ROP et FSE de Novaxud. Un renfort Colis Boxable (TC 9117) et un renfort DR redimensionné s'ajoutent à la structure actuelle de l'équipe 800 de Novaxud. Les départs éventuels seront remplacés par de la force de travail équivalente.



Pour le pôle télécom du groupe altice (UES SFR, SFRD)

L'action des salariés avec la CGT a permis de garantir le paiement de la rémunération à **100%** et le report des congés non utilisés à hauteur de 5 jours.

Agence ColiPoste de Reims (51)

Dépôt de préavis de grève local, il est obtenu le passage de 4 CDD en CDI, du renfort tri à compter du 22 juin. Un roupe de travail se réunit tous les vendredis avec les agents pour préparer une nouvelle organisation à hauteur de 38 secteurs...

Les PM de Monthéard ont obtenu des avancées (72)

Suite à un dépôt de préavis, les agents avec la CGT ont obtenu: 4 Secteurs Renfort PM supplémentaires seront activés et d'autres renforts seront activés en fonction des prévisions de flux actualisés chaque semaine. La prime de 7€ est versée tous les jours pour les facteurs polyvalents 1.2/1.3 conformément à l'accord. Le process du système d'information va être expertisé et un rattrapage effectué le cas échéant. Sur les 3 départs en retraite, un est remplacé, un autre est acté et des facteurs QL sont intéressés pour travailler aux Colis. Une commande supplémentaire de Flasheurs a été effectuée. Pour le nettoyage des verrières avec peinture anti UV, un point sera fait avec Post Immo. Pour un point d'eau au coin pause, le réseau d'alimentation et d'évacuation va être vérifié avec la direction technique. Un nettoyage exceptionnel a été demandé pour l'espace Quai Fer.

PDC Xertigny dans les Vosges

Suite à négociation du préavis de grève du 9/07/2020, il est obtenu le retrait d'un jour de sécabilité la semaine 29 et de 2 jours les semaines suivantes jusqu'au 30/09/2020 de préférence les lundis et mardis. De plus à la demande de nos syndiqués, la Direction s'est également engagée à une réflexion via un groupe de travail le 8 juillet pour la suppression de la prise de service décalée en vue des épisodes de chaleur cet été.

Plate-forme de Préparation et Distribution Courrier de Perpignan

Suite à la mobilisation, les négociations ont permis d'obtenir : 2 renforts de plus pour la messagerie de Perpignan, des renforts PNA pour les tournées de Bompas, la reprise des horaires habituels sur tous les sites avec port du masque obligatoire et à la condition que la sécurité du personnel soit assurée, le paiement des heures supplémentaires pour la distribution des plis électoraux et la garantie de la prime de 7 € pour tous les samedis travaillés.

Orange

mise en place du télétravail de transition, le salaire a été maintenu, les équipements de protections individuelles ont été octroyés. Une prise en charge financière du télétravail et la participation à la restauration sont actées. Des interventions multiples ont été faites chez les donneurs d'ordre et chez leurs sous-traitants qui ont permis l'obtention d'équipements.

Plate-forme de Distribution Courrier de AVALLON - 89

Suite à un préavis de grève illimité déposé pour le bureau de TONNERRE, les négociations préalables ont permis d'obtenir :

- # 1 renfort colis jusqu'au 30 septembre,
- # une organisation du travail sans sécabilité de juillet jusqu'au 30 septembre,
- # le repesage de deux tournées trop chargées,
- # l'engagement d'un chantier d'amélioration sur l'activité de traitement « zone colis ».

Chronopost

EN MARTINIQUE, la CGT obtient la requalification en CDI temps plein d'une intérimaire qui travaillait depuis 10 ans à l'agence.

A TOULOUSE, la CGT a imposé à la direction de compenser intégralement les dimanches non-travaillés d'un salarié travaillant habituellement le dimanche.

A CORBAS, la CGT obtient la réintégration d'un agent de Maîtrise illégalement licencié !

En Loire atlantique (44)

Suite aux différentes initiatives menées dans le cadre des droits de retrait, DGI, tenues de CHSCT, demandes d'audiences, requêtes... il est obtenu la **régularisation des salaires des postiers ayant utilisé leur droit de retrait en période de Covid !**

Centre d'appels Webhelp à Compiègne (60)

A l'appel de la CGT, 172 salariés ont débrayé pour contester l'accord Temps de Travail souhaité par la direction et obtiennent : L'abandon de l'accord sur l'annualisation du temps de travail et l'accord NAO a bien été signé comme suit :

- > Chèques vacances à hauteur de 450€.
- > 8 journées enfants malades au lieu de 7 dans la convention collective, les 3 premiers jours payés, les 4ème et 5ème non rémunérés et 6, 7 et 8ème rémunérés contrairement à la convention collective (4 jours payés du 4ème au 7ème).
- > Dispositif femmes enceintes : Journées de travail de 7h maximum. Un capital temps de 4 jours au lieu de 3 jours conventionnels soit 28h à déposer en fractionner heure par heure soit 4 jours de congés supplémentaires pendant la grossesse.
- > Travailleurs handicapés : octroi de 7 demi-journées d'absence rémunérées pour rendez-vous médicaux. Planification sur 7h par jour. 5 minutes de pause supplémentaire par jour.
- > Les seniors de plus de 55 ans : Planification de 7h par jour. 7 demi-journées d'absence autorisées rémunérées pour examens médicaux ou rendez-vous administratifs.

PPDC de Charleville Mézières 08

Le directeur avait décidé de faire de la flexibilité sur le site de Nouzonville/Bogny en supprimant la tournée d'ajustement. Après plusieurs interventions de la CGT et SUD, des prises de paroles et assemblée générale du personnel le 2 juillet, il est obtenu le maintien de la tournée d'ajustement !

Centre courrier/colis de Prades (66)

Suite au préavis de grève déposé par la CGT FAPT 66 à compter du 1er juillet, l'AG des facteurs de route de Prades a accepté les avancées obtenues lors des négociations et ont décidé de ne pas partir en grève, pour le moment. Ils restent vigilants car un changement de local est prévu prochainement et des revendications n'ont toujours pas été obtenues comme la titularisation des contrats précaires et la création de tournées.

Ils et elles ont gagné : Aucune sécabilité ne sera effectuée jusqu'au déménagement des agents (novembre 2020 ou mars 2021) sauf cas exceptionnels d'absences inopinées, dans le respect de l'accord national (48h maximum) et si aucune autre possibilité n'est envisageable. Tous les objets relevant de la distribution colis ne seront plus livrés par les agents de route de Prades (collissimo, chronopost, PPI de plus de 5 cm) jusqu'au 20 juillet minimum. A cet effet, La Poste s'engage à maintenir les renforts au service messagerie de la PPDC. Au-delà de cette période, cette disposition perdurera en fonction du trafic lettres et colis. Une vente de quartiers aura lieu avant le déménagement des agents du site de route de Prades. Éventuellement avant cette échéance si le siège autorise la tenue des ventes de quartiers. Des renforts seront mis en place pour les tournées en dépassement. Des renforts sont mis en place cette semaine pour écouler le trafic en reste. Des accompagnements seront faits pour les agents qui en feront la demande.

Plate-forme de Préparation et Distribution Courrier de Varennes Vauzelles 58

Les personnels du service S3C ont obtenu satisfaction après le dépôt d'un préavis de grève : Ils ne travailleront plus les samedis et les horaires de leur service seront revus comme le souhaitaient les agents.

**Encore une fois la lutte paye...
.... sans aucun jour de grève !**

PPDC Reims 51

Suite au dépôt de préavis d'après le cahier revendicatif construit avec les agents pour la journée du 8 juillet. Il a été obtenu : l'amélioration de la communication entre managers et managés, passage de 2 sécables à 1 avec remise en place d'une tournée avec un titulaire, gestion des heures supp avec le chef d'équipe et chaque facteur avant le départ en tournée.

Nous avons toutes les raisons de rester tenaces sur le paiement intégral des salaires, le maintien de l'ensemble des éléments de rémunérations (primes, indemnités...), le maintien et droit aux congés, RTT... dont les salariés doivent en rester décideurs, l'organisation, le temps et la finalité du travail qui doivent être sous contrôle des salariés.

Plutôt que d'attendre les mesures que comptent nous imposer les entreprises, ne devrions-nous pas relancer la nécessité d'ouvrir de nouvelles négociations

salariales qui se traduisent par des augmentations générales des salaires ? Modifier la donne et faire reconnaître notre travail à sa juste valeur en le revalorisant n'est-il pas un impératif ? Ne devrions-nous pas porter l'ouverture de négociations sur le contenu, l'organisation et le temps de travail ? Des droits et garanties collectives garants d'une égalité de traitement entre tous les salariés ; car il n'existe aucun droit, aucune garantie collective, sans droits et garanties collectives !

C'EST EN CE SENS QUE LA CGT PROPOSE :

- ➔ Le respect et renforcement du droit d'expression sur le lieu de travail sous toutes ses formes (grève, débrayage, prise de parole, Assemblée Générale et réunion de personnel...)
- ➔ L'attribution d'une prime de 1.000€ dans le cadre du Covid 19, pour toutes et tous, sans distinction
- ➔ L'ouverture de négociations salariales pour de véritables augmentations générales de salaires pour toutes et tous
- ➔ Une réelle reconnaissance du travail effectué par la mise en place immédiate de promotions permettant une augmentation de salaire
- ➔ L'attribution du 13ème mois pour tous
- ➔ La transformation de tous les CDD, intérimaires en CDI stables et qualifiés
- ➔ Le comblement de tous les postes vacants et la création de positions de travail et d'emplois nécessaires pour mieux faire notre travail
- ➔ L'ouverture de négociations sur le contenu, l'organisation et le temps de travail qui permettent de répondre aux attentes des salariés et pour un environnement durable



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones ... → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	